

Présentation: Présentation professionnelle
Présentation des montants: Dollars

31/03/2022 31/03/2021

Balancement résultats et bilan

100210	Créditeurs (note 5)	3-\$	1-\$
300431	Autres produits	4 \$	1-\$
800210214	Retenues à la source	3-\$	1-\$

Vérification de l'état des flux de trésorerie

700718	Impôts futurs	0 \$	
700785	Acquisition d'immobilisations corporelles	1-\$	
700745	Augmentation de la dette à long terme	0 \$	
700740	Rachat d'actions	0 \$	

Contrôle de la liquidité à la fin

100105	Encaisse	387 954 \$	231 228 \$
100204	Découvert bancaire	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
		387 954 \$	231 228 \$
700825	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>387 954 \$</u>	<u>231 228 \$</u>
	Différence	<u><u>0 \$</u></u>	<u><u>0 \$</u></u>

Vérification des notes

IMMOBILISATIONS	0 \$	0 \$
FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS	0 \$	0 \$
DETTE A LONG TERME	0 \$	0 \$
SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENT AUX IMM	0 \$	0 \$
APPORTS REPORTÉS	0 \$	0 \$

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2022

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE
EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Subventions	13
Annexe B - Apports sous formes de biens et de services	13
Annexe C - Programmes d'aide à l'emploi	13
Annexe D - Activités de financement	14



GILLES LAFLEUR

CPA Inc.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autre personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombres d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 mars 2022 et 2021 et de l'actif net aux 31 mars 2022 et 2021 et aux 1er avril 2021 et 2020. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de la conclusion avec réserve*, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de l'organisme CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion avec réserve en date du 17 mai 2021 pour les raisons décrites dans le paragraphe *Fondement de la conclusion avec réserve*.

Gilles Lafleur, CPA auditeur

Saint-Jérôme

30 mai 2022

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	438 111 \$	444 328 \$
Apports sous forme de biens et de services (annexe B)	117 557	103 175
Programmes d'aide à l'emploi (annexe C)	2 071	26 137
Activités de financement (annexe D)	42 581	9 743
Dons	102 635	66 932
Autres produits	620	5 654
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>3 609</u>	<u>5 280</u>
	<u>707 184</u>	<u>661 249</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	440 111	434 137
Services professionnels	39 110	40 643
Fournitures	26 183	4 540
Formation	11 372	8 652
Activités	5 198	409
Assurances	976	907
Entretien et réparations	841	1 308
Fournitures de bureau	8 588	10 533
Intérêt et frais bancaires	453	414
Frais de déplacement	2 512	1 011
Transfert d'un projet	-	4 513
Repas et représentation	1 215	670
Honoraires professionnels	8 424	21 843
Location de véhicule	3 500	-
Loyer	14 158	18 002
Publicité	1 688	409
Taxes, licences et permis	3 504	2 292
Télécommunications	3 337	4 823
Amortissement - Immobilisations corporelles	<u>5 963</u>	<u>6 149</u>
	<u>577 133</u>	<u>561 255</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>130 051 \$</u>	<u>99 994 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>Non Affecté</u>	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Affecté (note 3)</u>	<u>Total 2 0 2 2</u>	<u>Total 2 0 2 1</u>
SOLDE AU DÉBUT	80 868 \$	3 341 \$	-	84 209 \$	(15 785)\$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	130 051	-	-	130 051	99 994
VIREMENTS INTERFONDS (note 3)	(<u>201 616</u>)	<u>1 616</u>	<u>200 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>9 303 \$</u>	<u>4 957 \$</u>	<u>200 000 \$</u>	<u>214 260 \$</u>	<u>84 209 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 BILAN
 31 MARS

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	387 954 \$	231 228 \$
Subventions	7 911	23 912
Sommes à recevoir de l'État	1 294	2 784
Frais payés d'avance	<u>86</u>	<u>7 892</u>
	397 245	265 816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>15 912</u>	<u>17 905</u>
	<u>413 157 \$</u>	<u>283 721 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	48 282 \$	49 016 \$
Apports reportés (note 6)	<u>99 660</u>	<u>95 932</u>
	147 942	144 948
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	10 955	14 564
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	198 897	199 512
ACTIF NET		
Non affecté	9 303	80 868
Investi en immobilisations	4 957	3 341
Affecté (note 3)	<u>200 000</u>	<u>-</u>
	214 260	84 209
	<u>413 157 \$</u>	<u>283 721 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____administrateur

_____administrateur

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	130 051 \$	99 994 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 963	6 149
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 609)	(5 280)
	132 405	100 863
Variation nette d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>28 291</u>	<u>600</u>
	<u>160 696</u>	<u>101 463</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
	<u> </u>	<u> </u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 970)	(3 225)
	<u> </u>	<u> </u>
 AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 156 726	 138 238
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>231 228</u>	<u>92 990</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>387 954 \$</u></u>	<u><u>231 228 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME :

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est aussi enregistré à titre d'organisme de charité et est exempté des impôts sur le revenu.

L'organisme a pour mission d'accompagner et de soutenir les enfants de 0 à 18 ans en situation de vulnérabilité sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES :

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

a) Utilisation d'estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des éléments d'actif et de passif ainsi que des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel on a constaté qu'ils étaient nécessaires.

b) Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

c) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités sous-jacentes ont eu lieu.

d) Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services ne sont comptabilisés que si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et s'il s'agit de fournitures et de services que l'organisme se procure normalement contre paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit. Dans ces cas, la mesure d'évaluation des dons reçus est la juste valeur.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

e) Constatation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesse de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et durée indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et durée</u>
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	50 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %

g) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES : (suite)

h) Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des évènements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE ET VIREMENTS INTERNES :

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a pris la décision d'affecter un montant de 180 000 \$ afin de couvrir le fonds de roulement des prochains mois en vue de l'augmentation de l'offre de services de l'organisme ainsi qu'un montant de 20 000 \$ en fonds de prévoyance.

Le solde du fonds affecté au 31 mars 2022 est de 200 000 \$.

Au cours de l'exercice, l'organisme a transféré 1 616 \$ (2021; (3 225 \$)) de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations.

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

	2 0 2 2		2 0 2 1	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	2 408 \$	2 408 \$	- \$	402 \$
Équipement informatique	13 656	11 544	2 112	2 934
Mobilier et équipement de bureau	<u>28 454</u>	<u>14 654</u>	<u>13 800</u>	<u>14 569</u>
	<u>44 518 \$</u>	<u>28 606 \$</u>	<u>15 912 \$</u>	<u>17 905 \$</u>

4- EMPRUNT BANCAIRE:

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 14 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 %.

5- CRÉDITEURS :

	2 0 2 2	2 0 2 1
Fournisseurs	5 381 \$	3 756 \$
Salaires et vacances	15 110	11 749
Retenues à la source	7 254	6 031
Projets fiduciaires	17 380	24 480
Autres courus	<u>3 157</u>	<u>3 000</u>
	<u>48 282 \$</u>	<u>49 016 \$</u>

6- APPORTS REPORTÉS :

Les apports reportés représentent des subventions non dépensées reçues au cours de l'exercice qui sont destinés à couvrir les charges des projets pour l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde début</u>	<u>Augmen- tation</u>	<u>Dimi - nution</u>	<u>Total 2 0 2 2</u>	<u>Total 2 0 2 1</u>
Fondation du Dr Julien - Services directs aux enfants	80 450 \$	-	\$ (40 225)	40 225 \$	80 450 \$
Commission scolaire Sir-Wilfrid -Laurier - Mission globale	-	3 750	-	3 750	-
CISSS des Laurentides - Orthophonie communautaire	-	55 685	-	55 685	-
PREL - Orthophonie communautaire	<u>15 482</u>	<u>-</u>	<u>(15 482)</u>	<u>-</u>	<u>15 482</u>
	<u>95 932 \$</u>	<u>59 435 \$</u>	<u>(55 707)\$</u>	<u>99 660 \$</u>	<u>95 932 \$</u>

7- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau et d'équipement informatique de l'organisme, pour la portion reliée aux services directs aux enfants reçue de la Fondation du Dr Julien, de mobilier de bureau pour la Salle Desjardins, d'équipement sportif et d'équipement de musique. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Solde d'ouverture	14 564 \$	19 844 \$
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(3 609)</u>	<u>(5 280)</u>
Solde de clôture	<u>10 955 \$</u>	<u>14 564 \$</u>

8- DETTE À LONG TERME :

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
Emprunt, sans intérêt jusqu'en décembre 2023, garanti par le gouvernement du Canada (a)	40 000 \$	40 000 \$
	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

(a) Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par versements mensuels, capital et intérêts, d'ici le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme est raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser le montant de 40 000 \$, l'organisme a constaté 20 000 \$ à l'état des résultats au poste Subvention de l'exercice précédent, au moment de l'octroi de l'emprunt.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

2023 ; 0 \$
 2024 ; 40 000 \$

**9- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE
 DU FONDS DE ROULEMENT :**

Subventions	16 001 \$	(3 837) \$
Sommes à recevoir de l'État	1 490	(1 736)
Frais payés d'avance	7 806	(284)
Créditeurs	(734)	(19 596)
Apports reportés	<u>3 728</u>	<u>26 053</u>
	<u>28 291 \$</u>	<u>600 \$</u>

10- INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2022.

Risque de liquidité

L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard à ses sa dette à long terme et ses créditeurs.

11- ENTENTE FONDATION DU DR JULIEN :

L'organisme a une entente avec la Fondation du Dr Julien et doit soumettre une reddition de compte. Celle-ci couvre l'exercice courant, soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Renseignements complémentaires - États des résultats

Produits

Montants reçus de la Fondation au cours de l'exercice	118 460 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>628</u>
	<u>119 088</u>

Charges - Services et soins directs aux enfants

Salaires des équipes services directs aux enfants

Responsables de l'accueil	34 150
Travailleurs sociaux	66 451
Éducateurs	135 878
Thérapeutes	33 870
Autres	<u>10 925</u>
	<u>281 274</u>

Frais des activités - Services directs aux enfants

Formation en lien avec le processus de certification	10 687
Supports aux familles	24 658
Fournitures médicales et pour les activités cliniques	437
Activités - transports, repas et sorties	404
Frais de déplacement des employés	2 512
Frais d'occupation	878
Frais de télécommunication et informatiques	<u>7 728</u>
	<u>47 304</u>

Total des charges - Services directs aux enfants admissibles à l'aide financière de la Fondation du Dr Julien	<u>328 578</u>
---	----------------

Insuffisance des produits sur les charges admissibles à l'aide financière de la Fondation du Dr Julien	<u>(209 490)\$</u>
--	--------------------

Autres informations :

Frais de soutien et gestion non admissibles à l'aide financière

Salaires des équipes	98 329 \$
Honoraires professionnels	8 143
Frais d'occupation	98
Frais de télécommunication et informatique	859
Autres	<u>23 569</u>
	<u>130 998 \$</u>

12- CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT :

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
 AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXE A, B ET C
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS

2 0 2 2 2 0 2 1

ANNEXE A - SUBVENTIONS :

CISSS des Laurentides	37 861 \$	12 697 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	26 000	-
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	15 000	11 250
Fondation du Dr Julien (note 11)	118 460	137 399
Fondation du Dr Julien - mission globale	40 225	-
Fondation Laurentides - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	-	15 000
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	23 200	31 200
Gouvernement du Canada - Subventions salariales d'urgence	66 038	140 555
Gouvernement du Canada - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000
Gouvernement du Canada - Députés	-	250
Gouvernement du Québec - Députés	3 000	3 000
Les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides	39 728	13 230
Ministère de la Famille	19 270	-
MRC d'Argenteuil	22 980	15 000
Société des établissements de jeux du Québec (SEJQ) - Bingo	8 031	3 951
Ville de Lachute	<u>18 318</u>	<u>40 796</u>
	<u>438 111 \$</u>	<u>444 328 \$</u>

ANNEXE B - APPORTS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES :

CISSS des Laurentides	99 899 \$	86 084 \$
Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord	11 063	13 996
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	3 095	3 095
Ford Lachute	<u>3 500</u>	<u>-</u>
	<u>117 557 \$</u>	<u>103 175 \$</u>

ANNEXE C - PROGRAMMES D'AIDE À L'EMPLOI :

Emploi et Développement social Canada - Emploi d'été	- \$	8 421 \$
Emploi-Québec	-	17 716
Accueil de stagiaires	<u>2 071</u>	<u>-</u>
	<u>2 071 \$</u>	<u>26 137 \$</u>

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ D'ARGENTEUIL
AUTRES RENSEIGNEMENTS - ANNEXE D
EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	<u>2 0 2 2</u>	<u>2 0 2 1</u>
ANNEXE D - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :		
Guignolée	26 131 \$	9 743 \$
Maison pause parents / Club petit déjeuner	5 000	-
Autres - activités de financement	<u>11 450</u>	<u>-</u>
	<u>42 581 \$</u>	<u>9 743 \$</u>